

~ 1 ~

**Alain LEQUIEN**

# **Des ovnis dans le ciel de la Franche-Comté**

**151 cas et mystères dévoilés**

**Précédés des récits des temps anciens**

## La Franche-Comté<sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> Source Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne-Franche-Comté.

## En guise d'avertissement...

Qu'est-ce qui m'a poussé à écrire deux ouvrages sur ce sujet controversé, celui édité sur la Bourgogne en 2019, celui-ci sur la Franche-Comté en 2020 ? Est-ce le plaisir intellectuel de partager sur un sujet où de nombreux ouvrages abondent ? Est-ce pour apporter une réflexion personnelle permettant de faire avancer l'étude de ces phénomènes inexplicables ? Est-ce le désir de dénoncer les farceurs, les vendeurs de rêves, d'illusions à bon marché, les manipulateurs ? Est-ce pour me persuader que d'autres mondes existent ? Est-ce pour faire le tri entre ceux qui y croient dur comme fer et ceux qui sont très sceptiques ? Est-ce tout simplement pour répondre à des questions de certains de mes lecteurs ?

En fait, c'est tout cela à la fois. Je suis par nature un curieux, un cherchant à l'esprit ouvert ne voulant pas accepter pour vérité tout ce qui est proposé. L'important n'est donc pas de savoir si j'y crois, car je sais trop que par essence, la vérité est une chose très difficile à approcher. Quand on pense la toucher, elle s'enfuit à la vitesse de la lumière, à l'image de ces ovnis dont je parle dans cet ouvrage.

Dès que l'on aborde ce sujet, nous nous trouvons dans le monde de l'irrationnel où règne l'intuition pour les uns, l'*extraperception* (certaines personnes ressentant des événements inexplicables rationnellement) pour les autres. On touche donc à l'intime, à la personnalité de chacun d'entre nous.

Par ailleurs, nous subissons le poids de traditions, croyances, valeurs inculquées de nos sociétés.

## Engin lumineux, Besançon, fin 1963 ou 1964

La date exacte de cet évènement n'est pas précisée. Elle figure, dirent les témoins, dans la presse de Besançon et de Dijon de l'époque. Cette observation aurait eu lieu dans la banlieue est de Besançon<sup>2</sup>.

Les témoins furent un adjudant-chef de gendarmerie en retraite et les gendarmes qui l'accompagnaient.

Ils se trouvaient vers 23 h 45 au sommet de la côte de Palente, à l'embranchement de deux routes, lorsque le sous-officier eut son attention attirée par une lumière se déplaçant au-dessus de la plaine de Thise, au nord-est.

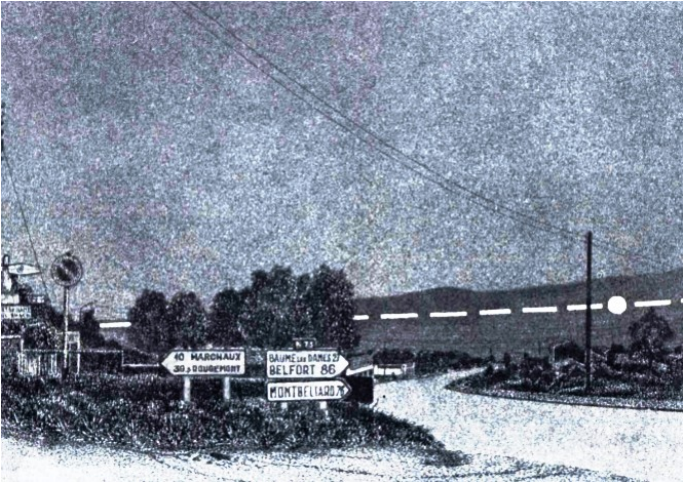
Il ne put préciser son altitude exacte, 200 m peut-être. Elle se déplaçait du nord-nord-est au sud-sud-est.

Sa vitesse : difficile à évaluer, mais très rapide. Elle parcourut plusieurs kilomètres en quelques secondes permettant de l'évaluer à plus de 2 500 km/h.

Légèrement orangé, l'objet lumineux n'avait pas un grand éclat. Sa surface rectangulaire était de quatre à cinq fois plus longue que haute, paraissant cloisonnée en quatre ou cinq compartiments.

---

<sup>2</sup> Enquête et photo de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 114, octobre 1971.



Il se déplaçait sans changer de direction ni de vitesse. Il disparut sans que les témoins puissent préciser s'il s'agissait d'une extinction ou d'une accélération brusque. Ils exclurent la présence d'un avion qu'ils voyaient souvent au-dessus de la plaine.

De plus, l'aérodrome de Thise survolé par l'engin était fermé au trafic de nuit.

L'un des gendarmes déclara avoir vu ce soir-là vers 23 h un objet semblable sur la même trajectoire, mais en sens inverse.

La presse fit mention d'une « soucoupe volante ».

Le 2 novembre 1969, l'enquêteur retourna voir le témoin qui lui apporta d'étonnantes précisions. Seule la date exacte ne lui revint pas en mémoire.

Il lui indiqua que l'objet vu était semblable à celui vu par l'autre gendarme sous ses ordres, et qu'il s'agissait

bien d'un objet matériel. Il se déplaçait très près du sol, estimant son altitude à 100 m. Il serait passé en bordure de l'aérodrome, puis aurait continué son parcours sans variation apparente d'altitude, ce qu'il lui était impossible de maintenir à cause de la hauteur des obstacles plus élevés vers lesquels il se dirigeait. Il disparut à la hauteur du Doubs.

Reprenant son croquis, il indiqua : « *C'est bien ça pour la partie lumineuse, mais j'ai très bien vu une sorte de rebord noir en dessous, comme un chapeau, un canotier.* »

Très étonné, M. Tyrode s'aperçut qu'il avait lui-même été survolé par le même type d'engin. Il montra au témoin divers dessins publiés dans *Lumières dans la nuit*, notamment celui paru à la page 5 du numéro 94.<sup>3</sup>

Le témoin s'écria : « *C'est exactement cela, peut-être plus horizontal, bien que je ne puisse rien dire sur le dessus* ».

Sa femme eut cette exclamation : « *Oh ! Mais c'est ce que tu m'as dessiné le lendemain matin !* »

Ainsi, par un heureux concours de circonstances, l'enquêteur put rencontrer un témoin ayant vu exactement le même objet que lui.

Conclusion : Faites des croquis, ils sont utiles pour vos enquêtes.

---

<sup>3</sup> Assiette creuse retournée, Évillers, 22 mai 1967, page 71.

## Poursuite, Franois-Chemaudin, 10 sept. 1966

Ce témoignage est parvenu à la suite de sa recherche d'un automobiliste ayant été survolé par un engin lors de l'atterrissage à Franois, le 12 décembre 1968<sup>4</sup>.

Vers 21 h 15, le témoin accompagné d'un adolescent de 16 ans roulait entre Besançon et Lantenne-Vertière<sup>5</sup>. Le ciel très clair était étoilé sans lune. Le témoin approchait de Châteaufarine, un quartier de Besançon.

Soudain, il crut remarquer que les fils électriques longeant la route brillaient comme s'il avait plu. Ils paraissaient constellés de gouttelettes brillantes.

Pourtant, la route était sèche, ses phares n'éclairant pas les fils. Aucune voiture en vue. Il ralentit pour en chercher la raison. C'est alors qu'il aperçut sur sa droite, assez bas sur l'horizon (10° environ) presque au ras des arbres du bois de Franois, un étrange engin.

Ancien pilote d'aviation, il était habitué aux différents types d'aéronefs. Celui-ci ne ressemblait à aucun type d'appareil qu'il connaissait, tenant à la fois du ballon, du dirigeable, du cerf-volant avec un aspect de fuselage d'avion de ligne (voir dessin). Sa couleur générale, difficile à définir, était jaune très pâle. Il pouvait apercevoir une demi-douzaine de hublots carrés ou rectangulaires lumineux sur cet engin de 60 m de long environ.

---

<sup>4</sup> Enquête de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 99, avril 1969, racontée page 88.

<sup>5</sup> Enquête de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 107 d'août 1970.

L'engin avançait lentement, dans la même direction qu'eux. Derrière, il traînait une queue en forme de cerf-volant. L'illusion était créée par quatre ou cinq lumières jaunes allongées verticalement comme des papillotes équidistantes entre elles, semblant pendre comme tenues par un fil invisible.

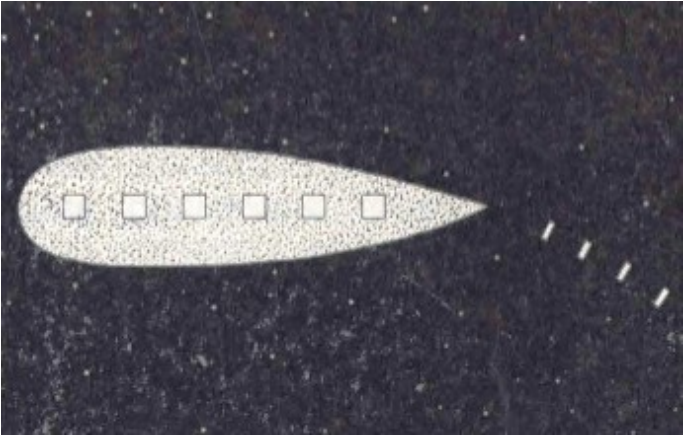
Le témoin n'en croyait pas ses yeux, pensant être le jouet d'une hallucination. Il demanda à son compagnon de lui confirmer ce qu'il voyait, ce qu'il fit.

Il prit alors la décision de suivre l'engin pour essayer de lui couper la route afin de mieux l'observer. Au hameau de La Belle-Etoile, il le dépassa. Avec sa connaissance de pilote, il estima son altitude entre 100 et 150 m.

Traversant le bois de Franois, il perdit l'objet de vue sans le retrouver à sa sortie.

Par contre, sur sa gauche, avant d'atteindre La Félie, ils furent intrigués par une forte lueur rouge dans le secteur de Chemaudin. Elle ne se présentait pas sous un aspect bien défini, n'ayant rien de comparable avec l'objet de sa poursuite. Immobile, elle était entourée d'une couronne ayant environ quatre fois le diamètre de la pleine lune.





Traversant La Félie, le conducteur bifurqua en direction de Chemaudin pour essayer de rattraper la lumière. Celle-ci se trouvait maintenant face à son pare-brise.

Parvenus au village, ils pensèrent être proches de l'atteindre, la situant à un kilomètre environ à la sortie, près d'un lavoir que le conducteur connaissait bien.

Le conducteur accéléra, atteignant les lieux. Sur leur droite, la lueur embrasait le sommet d'une colline formant l'extrémité d'une chaîne élevée.

Cela ne faisait aucun doute : l'objet se trouvait derrière cette colline.

Paraissant à leur portée, il accéléra. Au moment d'aborder un virage, ils constatèrent que la lueur avait disparu sans laisser de trace de déplacement ni en altitude ni en suivant le sol. Ils regardèrent attentivement derrière la crête : il n'y avait rien.

Les témoins n'établirent pas le lien entre la lueur rouge et l'engin matériel vu sur la route nationale, comme pouvant être deux aspects différents du même objet.

### **Assiette creuse retournée, Évillers, 22 mai 1967**

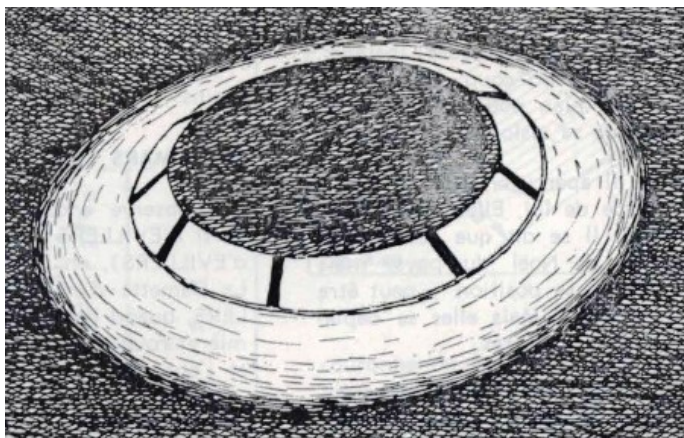
Vers 22 h, le témoin, par ailleurs enquêteur pour *Lumières dans la nuit*, circulait en direction d'Évillers fut témoin d'un phénomène étrange<sup>6</sup>.

Débouchant d'un bois, à un kilomètre des premières maisons du village, son attention fut attirée par une lumière sur la gauche du pays.

Il s'arrêta et descendit de sa voiture en voyant la lueur grossir en se rapprochant. Quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir à 300 ou 400 m de lui un objet lumineux ! Sans être éclatant, il jetait une lumière jaune-verdâtre semblant se diffuser autour de lui sans éclairer le sol.

---

<sup>6</sup> *Le Comtois*, 24 mai 1967. Enquête et dessin de M. Lagarde pour *Lumières dans la nuit*, n° 94 juin 1968.



L'engin se présenta de profil en contrebas de lui. Son aspect était celui « d'une assiette creuse retournée ». Vu par-dessous, l'objet avait l'aspect d'un disque sombre d'une quinzaine de mètres de diamètre.

Il avançait toujours, survolant le témoin sans bruit à moins de 20 m de hauteur. Il venait du sud-sud-ouest, à faible vitesse estimée à 20 km/heure.

À la hauteur de la forêt, il parut basculer légèrement sur sa gauche à une cinquantaine de mètres de l'observateur, comme pour éviter l'obstacle. Il suivit le tracé d'un ravin déboisé.

L'objet avait des raies sombres, analogues au manteau métallique de l'armature d'une baie vitrée. Sa partie lumineuse était nettement tronconique (comme le creux d'une assiette), discontinue et entrecoupée de haut en bas.

Il prit un peu d'altitude avant de s'éloigner vers le nord-nord-ouest. Il était 22 h 14.

« Notons, dit l'enquêteur, que ce témoin et d'autres personnes avaient déjà aperçu en plein jour, il y a une dizaine d'années vers 18 h, un objet semblable volant à une trentaine de mètres du sol. Cet objet et celui du jour paraissaient suivre la même trajectoire, mais en sens inverse. »

Le témoin releva sur son véhicule une magnétisation surprenante d'électricité statique.

### Atterrissage ? Évillers, 17 janv. 1970

Voici de nouveau un évènement se déroulant à Évillers, une enquête de M. Tyrode habitant le village<sup>7</sup>.

Vers 22 h 10, trois habitants déjà témoins par ailleurs se trouvaient en voiture entre Sombacour (très beau Mont-Calvaire) et Évillers, venant de Pontarlier. Ils descendaient une côte lorsque brusquement ils aperçurent un objet paraissant venir droit sur eux.

Instinctivement, le chauffeur avait ralenti pour pouvoir l'observer comme ses passagers. Ils crurent de prime abord à une étoile filante, mais celle-ci était trop grosse et lente, ressemblant à une petite bille. Ils se rendirent compte que l'objet allait couper la route devant eux.

Par réflexe, le chauffeur accéléra brutalement pour se trouver le plus près possible de sa trajectoire.

---

<sup>7</sup> Enquête et dessin de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 113, août 1971.

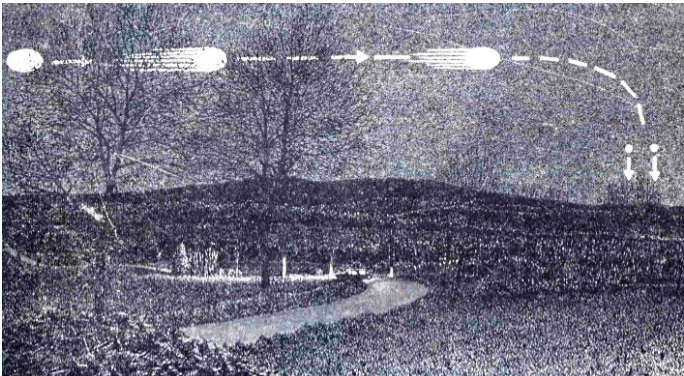
Il y parvint sans doute, car l'un des passagers s'écria : « *Il est là !* ». En effet, l'objet se trouvait sur leur droite, passant presque à leur verticale.

Le chauffeur s'arrêta quelques mètres plus loin et tous sortirent rapidement pour observer l'objet.

Si au début de leur observation, l'objet leur était apparu sous l'aspect d'une étoile blanc-jaunâtre, désormais ils constatèrent que cette « étoile » était suivi d'une queue, sorte de flamme, de teinte vermillon sombre. Il avait pris une forme ovale, sa longueur étant deux fois plus grande que sa hauteur, sa queue plus longue.

La teinte de la queue parut changer : elle passa du rouge vermillon à un très joli vert soutenu.

Nos trois témoins s'attendaient à le voir disparaître au loin. Ils eurent la surprise de le voir plonger vers le sol après un brusque virage à angle droit. Au cours de sa descente, bien qu'aucun obstacle ne gêne la vue, il s'éteignit brusquement.



Quelques secondes plus tard, sur la même trajectoire, apparurent près du sol deux boules rouges descendant vers le sol où elles s'éteignirent.

Au cours de cette descente, le terrain avoisinant le point de chute était éclairé. On voyait très nettement la loge à bétail se trouvant à 600 m des témoins. La distance entre ces deux boules leur parut plus grande que la longueur du premier objet.

Les témoins comparèrent la descente de l'objet ovale et des boules à celle d'une fusée de feux d'artifice retombant au sol en lâchant ses dernières étoiles.

Le lendemain, l'un des témoins se rendit sur les lieux présumés de l'atterrissage. Il ne trouva rien.

Il faut souligner qu'il n'avait qu'une vague idée du point de chute exact, le sol étant recouvert de deux mètres de neige par endroit. Ces conditions de recherches étaient donc plutôt malaisées.

L'enquêteur se rendit également sur les lieux avec les témoins. Il releva différentes mesures avec les repères du terrain pour établir quatre pages de calculs.

La longueur de la trajectoire observée par les témoins était d'environ 700 m parcourue par l'engin à une vitesse comprise entre 80 et 90 km/heure.

La hauteur au sol de l'engin serait d'environ 200 m au moment de la première observation, de 50 m au moment de la descente. Le point d'atterrissage supposé se trouve à 3 400 m environ au sud-est d'Évillers et à environ 500 m au nord-ouest des témoins.



### **Objet étonnant, Prémanon, 27 sept. 1954**

Voici le rapport de la gendarmerie du 1<sup>er</sup> octobre 1954.

*« En raison de certaines informations parues dans la presse plus ou moins exactes, la gendarmerie déclencha en octobre 1954 une enquête sur un engin mystérieux qui aurait été vu le 27 septembre par les enfants d'une ferme de Prémanon.*

*« Bien que les parents persistent à croire ou à faire croire que le fond de l'affaire est inexact, les jeunes témoins restent affirmatifs.*

*« Un scénario ne saurait être a priori si bien monté s'il était simplement le fruit de l'imagination de ces jeunes gens qui, par ailleurs, ne variait pas dans leurs déclarations.*

*« Dans la direction où la lueur rouge a été vue se balançant au ras du sol, mais à une distance légèrement supérieure (200 m environ), on remarque sur le sol herbeux une large couronne dont les cercles extérieur et intérieur ont respectivement un diamètre de 3,5 m et 2,5 m.*

*« Malgré les chutes abondantes de pluie de ces derniers jours et le piétinement des curieux, elle apparaît encore clairement et parfaitement dessinée. Sur sa surface entière, l'herbe est couchée et orientée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.*

*« Selon l'avis des premiers témoins sûrs, dont celui du prêtre de la paroisse, ce dessin ne peut pas être l'œuvre*



d'un objet courant ou du piétinement ordinaire de personnes ou d'animaux.

« Quatre trous, initialement très apparents et déterminant les angles d'un large trapèze à l'intérieur du grand cercle, se confondent maintenant avec les pistes des bovins. Ces traces, ajoutent les mêmes témoins, paraissent avoir été faites par des sortes de pieds portant à leur extrémité trois ergots disposés en triangle.

« Il n'a pas été possible de recueillir d'autres éléments. »

Ce rapport faisait suite à une étrange apparition d'un objet étrange.

Ce soir-là, il faisait assez sombre et il pleuvait à verse. Trois enfants âgés de 4 à 12 ans jouaient dans le fenil de la ferme. Le chien resté dehors se mit à aboyer.

Le garçon de 12 ans sortit et vit un objet étrange de couleur aluminium, de forme rectangulaire fendu partiellement en son milieu dans le sens de la hauteur.

## Soucoupes...

**Les passagers de la soucoupe de Prémanon ressemblent à des morceaux de sucre volant !**

Le 27 avril 1953 dans le hameau de Prémanon, au nord de Besançon, un témoin oculaire a vu un objet volant à la forme d'une soucoupe, avec quatre ergots disposés en triangle à ses angles, se déplacer dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X...  
 Avec la soucoupe volante de Prémanon, on se perd de vue les autres.

L'objet a été vu dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X... à Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953. L'objet avait la forme d'une soucoupe, avec quatre ergots disposés en triangle à ses angles. L'objet avait une couleur aluminium et se déplaçait dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X... à Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953.

Ce fut vers 18 heures 30 que l'objet fut vu dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X... à Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953. L'objet avait la forme d'une soucoupe, avec quatre ergots disposés en triangle à ses angles. L'objet avait une couleur aluminium et se déplaçait dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X... à Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953.

Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953. L'objet avait la forme d'une soucoupe, avec quatre ergots disposés en triangle à ses angles. L'objet avait une couleur aluminium et se déplaçait dans le ciel au-dessus de la ferme de M. et Mme X... à Prémanon, dans le département de Doubs, à 12 kilomètres de Besançon, vers 18 heures 30, le 27 avril 1953.



Il portait de chaque côté, à sa base, deux supports coudés extérieurement et mesurant approximativement deux mètres de haut sur un mètre de large<sup>8</sup>.

À l'approche de cet engin qui s'avavançait et paraissait glisser lentement, le garçonnet se serait saisi d'une pierre qu'il aurait lancée dans sa direction.

Le choc aurait produit un son métallique. À l'aide d'un pistolet Eureka dont il était muni, il aurait tiré une flèche qui aurait émis un son identique au précédent.

L'engin continuant à progresser aurait ensuite renversé le garçonnet en émettant une sorte de grognement ne ressemblant en rien à une voix humaine. L'enfant effrayé serait rentré précipitamment chez lui pour se coucher.

Ses deux jeunes sœurs qui pénétraient dans la grange depuis l'intérieur auraient à leur tour aperçu ce genre de robot sur le seuil de la porte ; elles en donnent une description à peu près semblable. Effrayées, elles se seraient cachées dans le foin pour n'en ressortir que quelques instants après que l'engin ait quitté les lieux.

Elles ont ajouté avoir perçu ensuite à environ 100 m de leur maison une lueur rouge se balançant au ras du sol, mais étant rentrées auprès de leurs parents, elles n'ont pas vu ce qu'elle était devenue par la suite.

Ces derniers auxquels les enfants ont relaté les faits n'ont pas voulu leur accorder le moindre crédit et n'ont pas cherché à s'en rendre compte. Ils désirent que leur nom ne soit pas révélé.

La publicité de cet évènement eut pour origine le récit des enfants fait à leur institutrice qui sembla avoir ajouté foi à leurs dires.

Ces enfants vivent dans un lieu éloigné de

---

<sup>8</sup> Photo *Le Progrès*, 3 octobre 1954, droits réservés.

l'agglomération, ne fréquentent pas les salles de projection et ne lisent pas de journaux où ils auraient pu puiser des éléments de nature à inciter leur imagination.

Le GEIPAN eut connaissance de l'enquête de l'ufologue Yves Bosson qui avait rencontré les témoins dans les années 1980<sup>9</sup>. Ils confirmèrent avoir monté une blague dont les conséquences leur ont échappé.

Son rapport fut présenté au Congrès de Lyon en 1992, puis publié dans le chapitre « *Prémanon ou l'innocence : enquête sur un cas au-dessus de tout soupçon* » dans l'ouvrage de Thierry Pinvidic, pages 123-145.

Dans l'attente d'une vérification de ces affirmations a priori fiables (décembre 2015), le GEIPAN classa ce cas en catégorie C, cas inexploitable.

### **Wagon volant ? La Mouille, nov. 1957 ou 1958**

Un couple d'instituteurs, après une séance de cinéma à Morez regagnait son domicile en prenant la route s'élevant le long de la vallée de la Bienne à travers la forêt pour arriver à La Mouille situé à 1 000 m d'altitude.

La nuit était calme, moyennement claire.

Vers 23 h 15, observant la vallée, la femme aperçut au loin une lueur au niveau de la voie de chemin de fer<sup>10</sup>.

Très étonnée, elle questionna son mari sur la présence d'un train à cette heure tardive. Intrigué, son mari

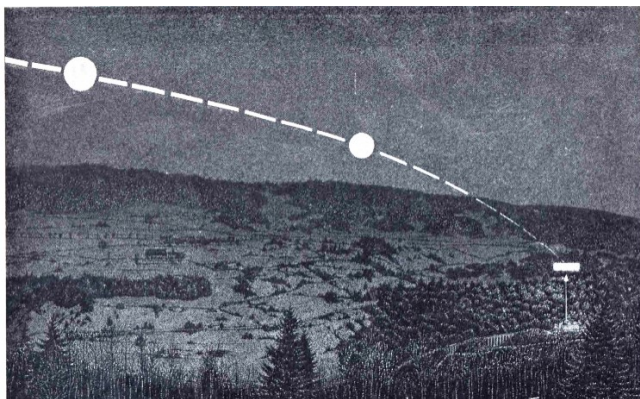
---

<sup>9</sup> Rapport de gendarmerie, enquête du GEIPAN, enquête de M. Bosson. Pinvidic, Thierry (sous la direction de) — collectif : *OVNI, vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, 1993.

<sup>10</sup> Enquête et dessin de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 112, juin 1971.

répondit négativement. Ralentissant, il vit à son tour cette présence dans un virage.

L'homme stoppa à la sortie de la forêt, presque au sommet pour avoir une vue dégagée sur la vallée.



Ils purent ainsi suivre l'objet dans sa course, s'élevant régulièrement pour passer à la verticale de La Mouille (aujourd'hui rattachée à la commune de Hauts de Bienne). D'un seul coup, l'objet s'éteignit sans explication. Ils ne virent plus rien jusqu'à leur domicile.

L'enquête diligentée par la gendarmerie conclut à la bonne foi des témoins. Malgré le temps passé, l'épouse revit intensément cette aventure.

### Rectangle blanc, Meussia, août 1966

Il était 3 h du matin lorsqu'un enfant dut se lever pour se rendre dans le pré situé derrière la maison. Il revint complètement apeuré : il avait vu quelque chose de blanc.

Une voisine se leva à son tour pour l'accompagner, ayant aperçu aussi cette chose blanche.



Elle revint à la maison, réveilla la mère de l'enfant en lui demandant si elle avait suspendu des draps. Donnant une réponse négative, la mère s'approcha de la fenêtre. Les trois témoins purent constater derrière la haie une sorte de long rectangle blanc posé sur le sol.

Elles entendirent un bruit de ferraille et de pierres que l'on remue. Ils pensèrent un moment qu'il s'agissait d'un camion bennant son chargement, mais l'heure et la

couleur ne s'accordaient pas à l'hypothèse. De plus, au bout d'un moment, plus rien ne bougea.

Apeurés, les deux femmes et l'enfant constatèrent que tout avait disparu. Il n'y eut plus aucun bruit.

Le matin, aucune trace ne fut découverte. Aucune enquête officielle ne fut diligentée.

### **Atterrissage objet ? Montadroit, oct. 1967**

Montadroit est un petit village du Jura situé à mi-pente d'un chaînon montagnoux, près d'Arinthod célèbre jadis pour ses sorcières<sup>11</sup>.

Cette observation se serait déroulée dans un pré se trouvant derrière une chapelle en retrait de la route. Elle était le but d'une procession ayant lieu fin septembre. Quant au terrain, il semblait pratiquement à l'abandon, seules quelques vaches venaient y paître à l'automne.

Dans la première quinzaine du mois, au cours d'une partie de chasse, un couple demeurant à Lons-le-Saunier traversa le terrain et découvrit des empreintes très curieuses paraissant de fraîche date si bien qu'ils les prirent en photo<sup>12</sup>.

Il s'agissait de six trous ronds très semblables comme découpés à l'emporte-pièce dessinant une figure ayant l'aspect d'un guillemet. Tout autour, l'herbe était intacte et aucune trace de véhicule ou d'animaux n'était présente.

Les trous faisaient 30 cm de diamètre, l'intérieur

---

<sup>11</sup> Alain Lequien, *Secrets et légendes du Jura*, Bod, 2019.

<sup>12</sup> Enquête de M. Tyrode pour *Lumières dans la nuit*, n° 114, octobre 1971. Photo du témoin.

ayant la forme d'une calotte sphérique de 12 cm de profondeur.

Au fond, on remarquait l'herbe écrasée, brunie comme desséchée. En voulant prendre des échantillons, ceux-ci s'effritèrent, tombant en poussière dès qu'on les touchait, comme décomposées par une forte chaleur.



Les témoins questionnèrent les villageois pour tenter d'en découvrir l'origine. Ils apprirent qu'aucun engin lourd n'avait été entreposé à cet endroit. Par contre, on leur signala le passage de ballons-sondes, un cultivateur de Niremard en trouvant même un dans un buisson.

Quelque temps plus tard, il neigea. À l'emplacement des trous, la neige avait fondu laissant six marques noires au milieu du blanc habituel recouvrant le champ.

À plusieurs reprises au cours des années, le témoin s'était rendu sur place. Il constata que l'herbe n'avait plus repoussé depuis.

En 1971, l'enquêteur constata ces empreintes

demeurant toujours visibles dans la végétation.

Il apprit qu'au cours de la première quinzaine d'octobre 1967, un accident d'auto s'était produit.

L'épave du véhicule fut amenée dans le pré où elle se trouvait encore. C'est en amenant cette épave que les traces furent remarquées pour la première fois.

Atterrissage d'un engin ?

Pas d'enquêtes des autorités.